

Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du jeudi 20 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt septembre, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Jean-Luc BOIVIN - Régis CHERBONNEAU - Robert CORMIER -Serge DEFRANCE - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes - Céline PLANCHENault - Céline RENAUDIER

Absents :

MM. Adrien DELAUNAY

Secrétaire de séance : Jean-Luc BOIVIN

Le compte-rendu de la dernière séance est validé.

1 - Décision Modificative n° 2 - Ouverture Complémentaire de Crédit:

Afin d'équilibrer le Budget il y a lieu de faire une ouverture complémentaire de Crédit au Chapitre 21 de 22.485,00€
Après étude et débat :

Délibération 2018-09-A

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte

- De faire une ouverture complémentaire de Crédit au Chapitre 21 de 22.485,00€
- Le mouvement de Crédit suivant : Dépense Investissement Compte : 2157 : 22.485,00€
Recette Investissement Compte : 024 : 22.485,00€
- autorise Madame Le Maire à signer tout document afférent

2- Projet de Convention pour l'Aménagement du cheminement piéton dans l'emprise de la RD 213 :

Après lecture de la convention la commune - Assumera la charge financière inhérente à la réalisation de cet ouvrage

- Veillera au bon entretien de l'ouvrage
- Sollicitera toute autorisation administrative préalable ou autre inhérente à la réalisation de l'ouvrage ...etc...

Après étude et débat :

Délibération 2018-09-B

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte

- De signer la convention relative à l'Aménagement d'un cheminement piéton en agglomération dans l'emprise de la RD 213 sur la commune de DAON avec le Département de la Mayenne
- autorise Madame Le Maire à signer tout document afférent

3-Rapport Annuel « déchets »:

Présentation et lecture du Rapport annuel « Déchets » TRILOGIC de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier par Madame Le Maire Céline RENAUDIER

4- Radar Pédagogique:

Concernant la pose de Radar Pédagogique, une réflexion est toujours en cours

5- DDT Mayenne Ingénierie: Voix Pour

Mayenne Ingénierie est au service des collectivités adhérentes auxquelles elle propose une mission d'assistance technique, de conseil et d'information. Le coût de l'adhésion annuelle pour la commune de Daon s'élève à 100,00€. Mayenne Ingénierie délivre des avis ou conseils restant purement techniques, juridiques ou relatifs aux recherches de financements. Mayenne Ingénierie peut intervenir à la demande de ses adhérents, dans les domaines :

- De l'ingénierie territoriale ;
- De la voirie et des espaces publics ;
- Des ouvrages d'art ;
- De la sécurité routière et des comptages routiers ;
- Des petits travaux d'investissement ;
- Des prestations de Laboratoire routier départemental.

Le Conseil Municipal adhérera certainement prochainement à Mayenne Ingénierie car leurs missions correspondent en tous points aux attentes de notre commune.

6- Urbanisme:

Plusieurs points sont évoqués concernant les travaux réalisés récemment dans la rue Dominique Godivier, certains riverains disposent d'une visibilité limitée mais le Conseil Municipal reste sur sa position quant aux emplacements prévus aux stationnements.

7- Réfection des routes communales:

Le Conseil Municipal est toujours dans l'attente de la réalisation de devis de deux entreprises.

8- Terrasse Bar « Le Relais »:

Le bar « Le Relais » demande au Conseil Municipal s'il serait possible de conserver la terrasse à l'année avec un aménagement pour l'hiver ainsi qu'un parasol chauffant. Madame Jessica Ménard précise dans sa demande qu'elle verserait une contribution à l'égard de la Commune de DAON.

Le conseil Municipal demande une réflexion quant à la décision à prendre, il souhaite rencontrer Jessica Ménard gérante du Bar « Le Relais » afin de discuter ensemble de la convention d'occupation du Domaine Public qui serait signée entre la commune et le Bar « Le Relais ».

Cependant, en attendant la prochaine Réunion de Conseil Municipal pour délibérer de leur avis, le Conseil Municipal autorise jusqu'au 31 octobre 2018, l'utilisation des deux places de parking, sur Domaine Public, Place Chanoine Raimbault.

9- Questions diverses:

Location salle des fêtes :

Un agent territorial n'habitant pas la commune souhaite bénéficier du tarif commune et non hors commune pour la location de la salle des fêtes.

Après étude et débat :

Délibération 2018-09-C A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte

- D'accepter le tarif commune à l'Agent Territorial.

A savoir :

-178,20€ au lieu de 235,40€

- autorise Madame Le Maire à signer tout document afférent

Modification des Statuts de Territoire d'énergie Mayenne (TE53) ex SDEGM :

Conformément aux dispositions visées à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de TE53 a notifié la modification des Statuts du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents, qui disposent d'un délai de trois mois, à la date de notification, pour délibérer.

Délibération 2018-09-D A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte

- La modification des Statuts de Territoire d'énergie Mayenne (TE53) ex SDEGM.

- autorise Madame Le Maire à signer tout document afférent

Promotion Interne :

Un Agent Territorial souhaite bénéficier d'une promotion Interne suite à ses années effectives sur la commune.

La secrétaire de Mairie est chargée de se renseigner auprès du CDG 53 pour s'informer des dispositions à prendre par rapport à cette Promotion Interne, et d'en aviser la Commission Ressources Humaines.

Logement vacant à louer :

Un appartement de type 3, avec jardin, situé au 12, rue des Martyrs de Formusson est à louer.

La secrétaire de mairie est chargée de mettre une annonce sur Le HAUT ANJOU.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le lundi 29 octobre 2018 à 20 h 30.

Madame le Maire lève la séance à minuit.

Feuillet de clôture

Délibérations prises lors de la séance du 20 septembre 2018

Objet	Numéro	Vote
Décision Modificative n°2 - Ouverture complémentaire de Crédit	2018-09-A	9 Voix Pour
Convention pour l'Aménagement d'un cheminement piéton en agglomération dans l'emprise de la RD 213 sur la commune de DAON	2018-09-B	9 Voix Pour
Tarif Communal Salle des Fêtes pour un Agent Territorial	2018-09-C	9 Voix Pour
Statuts de Territoire d'énergie Mayenne	2018-09-D	9 Voix Pour

Emargement

Nom	Signature
Régis CHERBONNEAU	
Serge DEFRANCE	
Robert CORMIER	
André DELAHAIE	
Olivier DELLIERE	
Céline RENAUDIER	
Jean Luc BOIVIN	
Adrien DELAUNAY	
Céline PLANCHENAU	